

Social

Dans le Loiret, Clémence n'a pas pu voir sa fille, née d'une PMA, depuis un an et demi : "Au quotidien, c'est horrible"

Article réservé aux abonnés

Publié le 12/12/2021 à 08h00



Clémence regarde une photo de sa fille, qu'elle n'a pas vue en chair et en os depuis un an et demi. © Alban GOURGOUSSE
Comme beaucoup de parents dans son cas, Clémence, qui habite l'agglomération d'Orléans, n'a aucun droit ni aucune reconnaissance. Cela fait un an et demi qu'elle n'a pas vu sa petite fille de trois ans. Elle témoigne.

"Je n'ai pas pu lui souhaiter ses deux ans, ni ses trois ans. J'ai raté sa première rentrée à l'école en septembre. Ça me brise le cœur... Même si je revois ma petite fille un jour, ce sont des moments qu'on ne me rendra jamais. Des moments primordiaux dans la vie d'un enfant et d'une maman. Et je vous avoue que Noël, cette année, je ne veux pas en entendre parler... Il n'y a pas de décoration chez moi, Ça me fait tellement mal au cœur..." Clémence a 31 ans.

Elle habite dans l'agglomération orléanaise. Tout débute en 2016 quand elle rencontre sa compagne. Elles se paissent et vite, un projet de bébé arrive. Les deux femmes ont recours à une procréation médicalement assistée (PMA), à Barcelone. C'est sa compagne qui porte l'enfant. En septembre 2018, une petite fille naît à l'hôpital d'Orléans, au plus grand bonheur des deux mamans.

Une procédure lancée pour continuer à voir l'enfant

Malheureusement, comme dans beaucoup de couples, intervient une séparation. La petite fille est alors âgée de cinq, six mois. Les deux mamans s'arrangent avec une garde partagée. Jusqu'à juillet 2020 où la maman biologique assène à Clémence qu'elle ne reverra plus sa petite fille.

"Et là, l'enfer commence", souffle Clémence. "Je suis tombée de dix étages. Franchement, au quotidien, c'est horrible... Je ne sais même pas comment expliquer. Ce sont des nuits d'insomnie. Mais, il faut faire avec, on n'a pas le choix. Moi, c'est le boulot qui me tient debout. Mes amis, mes collègues et ma famille aussi."

Elle échange beaucoup avec d'autres mamans dans son cas. Grâce à l'aide de [l'Association des enfants d'arc-en-ciel](#) et de [l'Association des parents sans droits](#). "Heureusement que ces associations existent..."

Parce qu'il n'y a pas de loi pour aider Clémence. "Effectivement, c'est le néant." Elle doit alors engager un avocat. Ainsi, depuis un an, elle a lancé une procédure de "demande de visite et d'hébergement par un tiers". Clémence est donc un "tiers" pour sa fille. "C'est terrible. On ne vous considère même pas comme un parent." En effet, au niveau de la loi, Clémence n'est rien pour la petite fille.

Une mère non reconnue juridiquement

Une bataille juridique commence. "Il faut que je prouve que j'ai désiré cette enfant, que je l'ai élevée au quotidien et que j'avais un lien réel avec elle." Se justifier auprès de la justice de l'amour pour sa fille. Et l'on sait que le temps judiciaire est très long. "Ça fait un an et demi que je n'ai pas vu ma petite. Je n'ai aucune reconnaissance." Ce droit de visite ne lui donnera aucune autorité parentale, mais elle pourra au moins voir sa fille, qui vit à quelque dix minutes de chez elle.

Aujourd'hui en France, la loi permet, si l'on passe par une PMA, aux deux parents de reconnaître l'enfant. Mais, pour Clémence, c'est trop tard (puisque la PMA a été réalisée il y a plusieurs années).

"Je pense au jour où je la retrouverai"

"On se sent seule, oui. Et ce n'est pas normal, nous sommes des familles intégrées dans la société. Mais pourquoi les lois ne suivent pas ? Je n'ai jamais connu d'homophobie dans le travail ou dans la société française. On me considère comme une maman. Mais la loi en France est vraiment très en retard. Heureusement, depuis la loi du mariage pour tous, cela évolue dans le bon sens."

Oui, la loi a évolué, mais... "Aujourd'hui, je pourrais reconnaître ma fille. Mais il faut l'accord de la maman biologique..." Malgré tout, Clémence ne perd pas espoir : "Je pense au jour où je la retrouverai. Ce sera le deuxième plus beau jour de ma vie après sa naissance."

Alban Gourgousse

ORLÉANS SOCIÉTÉ

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant
à notre questionnaire.

Je donne mon avis